Cités de caractère
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

GUERIGNY

Juin 2021
ville-guerigny.fr

Cité des Forges royales

Lettre municipale d'information

Editorial

Plus que jamais, au vu de la situation que nous devons collectivement gérer les propos de Mme Manon ROLAND indiquant « Nous somme nés pour chercher le bonheur et pour être utiles à celui des autres » ont leur sens.

En effet, après ces seize mois de crise nous aspirons toutes et tous à vivre, à goûter la liberté pour pouvoir atteindre des moments de bonheur. Cette quête, même si subsistent des contraintes est possible alors cherchons. Cette invitation vous la trouverez avec ce bulletin de l'été qui doit nous donner l'espoir. Nous l'exprimons avec cette volonté d'œuvrer au mieux en relançant massivement nos investissements au niveau municipal agissant ainsi sur l'emploi et en particulier l'emploi local.

Par ailleurs, l'obtention du label « Cités de caractère Bourgogne Franche-Comté » et notre classement une étoile au Guide Vert Michelin constituent aussi un encouragement fort et vous rappellent que par notre travail, nous obtenons des résultats.

Cette invitation à la recherche du bonheur et à être utile à celui des autres vous en trouverez aussi une illustration dans ce bulletin qui évoque les évènements majeurs qui vont ponctuer votre vie à Guérigny cet été et ceci que ce soit avec la culture avec la programmation estivale du théâtre des Forges royales, la célébration du 14 juillet, les expositions au musée et à la salle Olympe de Gouges, les évènements sportifs, la journée du 5 septembre ou celles du patrimoine les 18 et 19 septembre prochains sachant que la liste est loin d'être exhaustive avec toutes les actions conçues par les associations locales.

Alors oui, cet été collectivement et individuellement habitants de Guérigny et de ses environs et vous toutes et tous qui résiderez ou vivrez quelques moments à Guérigny cherchons le bonheur et soyons utiles à celui des autres et vivons intensément dans la cité des Forges royales.

Jean-Pierre CHATEAU,
Maire de GUÉRIGNY

Programme « Petites Villes de Demain » : un atout de plus pour Guérigny

Petites villes de demain

Le 16 avril dernier, le Maire, Jean-Pierre Chateau, a signé, en présence du Préfet de la Nièvre, la convention d'adhésion de notre commune au dispositif « Petites Villes de Demain » lancé par le Gouvernement en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations et l'Agence Nationale de l'Habitat. La candidature de Guérigny, présentée par Jean-Pierre Chateau dès novembre 2019 et renouvelée en novembre 2020, a été soutenue par le Président de la Communauté de Communes *Les Bertranges*, Claude Baland, et par l'Association des Petites Villes de France. Les villes de La Charité-sur-Loire et de Prémery ont également signé cette convention. Les trois collectivités s'engagent à développer un projet global de territoire et ainsi à créer du commun et à renforcer la cohésion entre les villes-centres et les espaces ruraux.

Ce programme est un outil de relance qui permet aux communes de moins de 20.000 habitants de financer des projets de territoire, tout en atteignant des objectifs de transition écologique, démographique et numérique.

C'est un atout supplémentaire pour le développement, le dynamisme et l'attractivité de Guérigny. Le but du programme « Petites Villes de Demain » est d'améliorer la vie quotidienne des habitants du territoire, de créer un cadre de vie attractif, de donner envie à de nouvelles populations de venir y vivre et de créer de l'activité.

Pour piloter ce programme, les élus de Guérigny, de La Charité-sur-Loire et de Prémery ont fait le choix de ne recruter qu'un seul chef de projet afin de faciliter la mise en œuvre de cette opération de revitalisation du territoire et ont retenu la candidature de Luc Jolivel. Ce dernier aura la charge de coordonner les projets des trois villes qui ont décidé d'agir sur trois axes principaux : la valorisation du patrimoine, l'amélioration de l'habitat et le soutien au commerce.

Concrètement, plusieurs actions ont déjà été menées ou sont en cours notamment la mise en place d'une application pour téléphone mobile, IntraMuros, le recrutement de deux managers de commerces (un pour le bassin de vie de La Charité-sur-Loire et un pour le bassin de vie Guérigny-Prémery), la réalisation d'un diagnostic de l'état des commerces du territoire. Le programme « Petites Villes de Demain » est surtout un dispositif qui accélère les projets puisque Guérigny pourra bénéficier des crédits de la relance distribués par l'Etat pour financer, notamment, la réhabilitation du Château de La Chaussade, des actions d'amélioration de l'habitat, le soutien à l'artisanat et aux commerces, l'aménagement du quartier de la gare.

Atout pour Guérigny mais pas seulement puisque nous misons sur le rayonnement des projets : « Petites Villes de Demain » qui doit bénéficier à tout notre bassin de vie. Il s'agit donc d'une démarche de solidarité territoriale à laquelle les élus de Guérigny sont fortement attachés.

Le programme « Petites Villes de Demain » repose évidemment sur la mobilisation rapide des collectivités. Guérigny peut relever le défi sans souci, les projets ne manquent pas, portés par la volonté de la municipalité de développer notre ville et de l'inscrire dans l'avenir.

Le site des Forges royales, acteur du développement durable

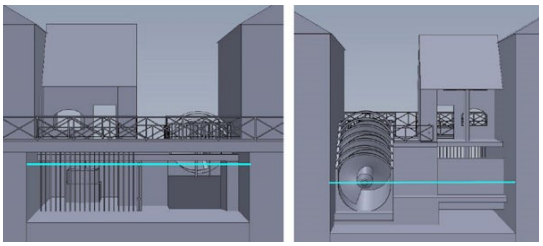

Le plan du projet

Le 11 juin 2021, un évènement majeur s'est déroulé à Guérigny avec la présentation des travaux de réalisation d'une unité de production électrique à partir de l'hydraulique.

En effet, dès le mois de juillet et ceci jusque début novembre ces travaux permettront de mettre en place une unité qui réinjectera sur le réseau de distribution électrique communal l'équivalent de plus de cent foyers.

L'aboutissement de ce projet a été long et a nécessité la patience et la volonté de la municipalité qui comme l'a rappelé Guy Hourcabie président du SIEEEN (Syndicat Intercommunal d'Energies, d'Equipement et d'Environnement) n'a jamais lâché et n'a jamais renoncé.

En effet après une étude menée sur le plan départemental par le SIEEEN pour connaître les potentiels envisageables sur les cours d'eau nivernais il y a plus de quinze ans le site des Forges royales a été retenu comme pouvant permettre de produire de l'électricité.

Le projet qui a reçu toutes les autorisations possibles et nécessaires ne reprend pas les turbines existantes mais se conçoit à partir d'un dispositif dit « vis d'Archimède ».

Le travail nécessaire à l'aboutissement du dossier fut colossal et comme l'a indiqué Jean-Pierre Chateau le maire reprenant une formule de Louis Aragon « Si c'était à refaire, je referai le chemin » tant l'enjeu est de taille. La patience a permis d'aboutir à la mise en œuvre d'un très beau projet.

Avec cette production d'hydroélectricité, Guérigny montre toute sa volonté et sa détermination de faire des Forges royales un site qui allie patrimoine, sport, culture mais aussi l'énergie verte.

Plus que jamais, Guérigny est à l'heure du 21ème siècle celui qui allie respect de l'environnement et humanité.

Présentation du lieu des travaux

Guérigny est sur IntraMuros

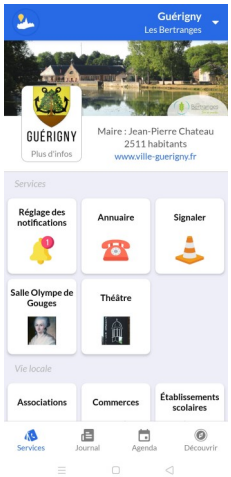

L'application IntraMuros permet d'**informer**, d'**alerter** et de faire **participer** les administrés à la vie locale.

La Communauté de Communes « Les Bertranges » a souhaité mettre en place une solution numérique dédiée au commerce et à l'attractivité de son territoire.
- Apporter plus de visibilité aux commerces et associations du territoire,
- Améliorer la communication des communes du territoire ainsi que celle de l'intercommunalité.

Les citoyens s'abonnent aux écoles de leurs enfants, aux associations qui les intéressent ainsi qu'aux commerces... ils recevront alors des notifications sur leur smartphone lorsque les commerces, associations, écoles… publieront des informations.
Les administrés peuvent accéder au **journal** de la commune, aux **événements** de leur **bassin de vie,** aux points d'intérêt **touristiques** Ils consultent **les services** mis à leur disposition : l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, les associations, les écoles, le menu de cantine, les médiathèques, les commerces.

Téléchargement gratuit sur Google Play, App Store

Pour 2021, un budget de la ville volontaire en matière d'investissement

L'année 2020 fut une année où les dépenses d'investissement ont été plus faibles que les autres années du fait de la crise covid. En effet, les plus de deux mois d'attente, qui suivirent les résultats des élections municipales pour la mise en place du nouvel exécutif communal, ont suscité des difficultés liées à la mise en œuvre ou au redémarrage des chantiers.

Cela étant, pour 2021, le budget de la ville est clairement orienté vers les investissements avec une multitude d'opérations, en l'occurrence les aménagements urbains, le développement culturel et touristique, les actions pour la jeunesse et le sport, et la solidarité.

La première d'entre elles a trait à la rue de Plouzeau où, en 2021, la commune a inscrit 120.000 € afin de terminer et de régler la deuxième et dernière tranche d'enfouissement de réseaux, de réaliser les reprises de réseaux d'eaux usées, chemisage et remplacement des boîtes de branchement sur la partie haute de la rue de Plouzeau pour 135.000 € et enfin de lancer le chantier de reconfiguration de cette rue pour un montant de 405.000 €.

Au total, sur la rue de Plouzeau, la collectivité va consacrer 650.000 € en 2021 pour une opération, qui, in fine, va mobiliser 1.5 M € sur plusieurs exercices. En 2021, sur la somme de 650.000 €, la ville sera subventionnée à hauteur de 107.337 € de la part de l'Etat pour la partie de restructuration de la voie et ceci dans le cadre du programme « Petites villes de demain ».

En matière de voirie et d'aménagement, la ville a en 2021, poursuivi l'opération engagée sur la rue Alfred Massé en reprenant les réseaux et branchement pour 12.000 € et en créant des trottoirs en enrobé pour 26.000 €. Ainsi 38.000 € seront consacrés à cette rue en 2021.

Aux Forges royales, le bâtiment à clocheton, monument historique classé, sera réhabilité dans la partie qui n'avait pas été rénovée afin que l'ensemble de l'édifice soit remis en état.

La création de la salle Lafayette, d'une contenance de 550 places, permettra d'être mise à disposition pour des événements culturels ou autres d'avril à octobre.

En effet, dans le souci de contenir les charges de fonctionnement, la salle ne sera pas chauffée.

Pour cette opération, d'un montant de 790.000 €, la ville sera fortement aidée par l'Etat, 305.000 € mais aussi par la région 103.000 € et le département 60.000 € et par la fondation du patrimoine 10.000 €.

Au titre du patrimoine, la ville prépare l'avenir avec l'acquisition du château de la Chaussade, de ses parcs et l'aménagement de la partie nord incorporée au domaine communal de la rue Jules Renard pour 50.000 € et l'ensemble de ces actions s'élève à 205.000 €.

La cité des Forges royales bouge et son évolution a permis à la ville d'obtenir un label, celui des Cités de caractère Bourgogne Franche-Comté et une consécration avec une étoile au Guide Vert Michelin.

Pour la jeunesse, le sport et la solidarité, les investissements seront aussi très conséquents en 2021 avec la création d'un logement pour trois apprentis pour un montant de 108.000 € avec une aide de l'Etat de 38.000 €, soit 40 % du montant HT.

Guérigny montre ainsi sa volonté d'insérer les jeunes dans la vie en leur permettant à terme d'avoir accès à un hébergement en plein centre-ville.

Cette mesure sera accompagnée par la refonte de la piste d'athlétisme en 2021 pour les sportifs avec un investissement de 30.000 € et la mise à disposition d'une piste couverte pour le saut en longueur ou le lancer de poids dans le château de la Chaussade.

Ces deux opérations seront complétées par des travaux en régie sur le stade et du changement du dispositif de désenfumage à la salle de gymnastique pour 7.000 €.

Enfin comment ne pas mettre en évidence que la ville de Guérigny, soucieuse d'être ouverte à tous, a en 2021, après avoir relogé les restos du cœur, créé un logement lié au traitement des violences conjugales et aménagé un logement adapté à des personnes souffrant de handicap physique représentant 40.000 €.

Alors oui à notre niveau communal, nous sommes les acteurs de l'indispensable relance économique et avec une section d'investissement de 2.120.000 €.

Guérigny entend être au rendez-vous pour 2021.

NAPOLEON EN IMAGES

Salle Olympe de Gouges (été 2021) Forges royales de Guérigny. Entrée libre

Du trois juillet au vingt septembre 2021

A l'occasion du bicentenaire de la mort de Napoléon Bonaparte à Sainte-Hélène, le 5 mai 1821, la ville de Guérigny souhaite faire découvrir ou redécouvrir, le temps de cette exposition estivale, l'épopée militaire napoléonienne du siège de Toulon de septembre-décembre 1793 (lieu des premiers exploits du jeune général) à la défaite de Waterloo, le 18 juin 1815.
La commune de Guérigny y tient d'autant plus, que les forges de la Chaussade, devenues royales en 1781, ont failli disparaître au temps de la Révolution. activité de fabrication de pièces métalliques pour la marine française jusqu'en 1971.

C'est la menace anglaise à cette époque et l'action d'Etienne François Berthier de Bizy (gendre du baron Pierre Babaud de la Chaussade) qui ont permis sous le Directoire (1795-1799) de les sauver et de maintenir une activité de fabrication de pièces métalliques pour la marine française jusqu'en 1971.
Loin des querelles sur la commémoration nécessaire ou non de cette personnalité centrale de notre histoire, nous vous invitons pendant quelques instants à suivre le destin militaire en images du général Napoléon Bonaparte.

MUSEE FORGES & MARINES

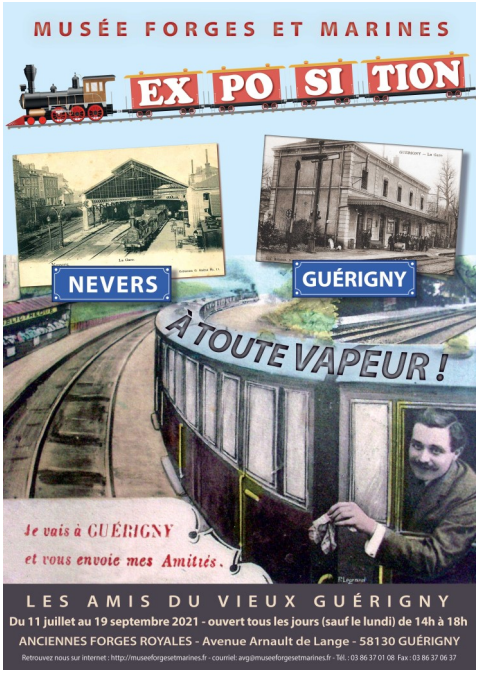

Du 11 juillet au 19 septembre, ouvert tous les jours (sauf le lundi) de 14h à 18h

LES COMPAGNONS DU JEUDI

Les compagnons du jeudi font partie de l'association
« Les Amis du Vieux Guérigny » (AVG) ils s'occupent tous les jeudis matin

- De la conservation du patrimoine métallurgique de la Nièvre, en particulier de Guérigny.
- De l'entretien des bâtiments et du musée Forges et Marines
- De la restauration de matériels anciens.

Pour cela,

⇒ Une équipe logistique qui,

- traite les tâches administratives,
- prépare le thème de l'exposition, la journée de la science
- participe à l'édition de différentes revues scientifiques comme le « Marteau Pilon »

⇒ Une équipe technique qui,

- dispose de machines outils pour travailler le métal et le bois et d'outillage nécessaires pour réaliser les scènes en rapport au thème de l'exposition annuelle, différente chaque année et qui, en 2021 aura pour thème

« ***l'arrivée du chemin de fer à Nevers et Guérigny*** » (1877)

Sans oublier le côté convivial et les échanges techniques ou culturels.

Les membres de ces équipes étant vieillissants, hommes et femmes qui auraient la possibilité d'apporter leur concours seront les bienvenus à des journées « **PORTES OUVERTES** » tous les jeudis matin de 9h à 12h pour partager les souvenirs de leurs occupations et passions professionnelles.

Venez nombreux, nous vous accueillerons avec plaisir sur le site des Forges royales.

Photo : Bernard-Noël Chagny (photos aériennes)

Guérigny est labelisée

Guérigny a obtenu le label Cités de Caractère Bourgogne Franche-Comté.

Un dossier a été déposé auprès de cette association en juillet 2020. Une première audition a eu lieu à Druyes-les-Belles-Fontaines pour expliquer comment Guérigny entend sauvegarder et valoriser son patrimoine pour le développement de la commune.

En septembre 2020, le jury s'est déplacé à Guérigny pour évaluer les différents critères permettant l'acquisition du label.

L'avis favorable à la labellisation de notre commune a été rendu lors de l'assemblée générale de l'association qui s'est tenue en février 2021.

Guérigny a ainsi rejoint en qualité de « Cités de Caractère Bourgogne Franche-Comté » trois autres communes nivernaises qui détenaient ce label : Clamecy, Decize et Saint-Amand-en-Puisaye.

L'association « Cités de Caractère Bourgogne Franche-Comté » (CCBFC) compte à ce jour cinquante-neuf communes de l'espace rural. Ces petites agglomérations sont dotées du label "Cités de Caractère" car elles présentent toutes les traces historiques d'une activité urbaine et ont un patrimoine urbain, architectural et paysager de premier ordre. L'association a pour but de préserver, valoriser et promouvoir ce patrimoine qu'elle veut faire vivre.

Ces communes veulent sensibiliser les publics en favorisant un accueil de caractère pour les touristes, améliorer le cadre de vie des habitants.

Le fait d'être labelisée permettra à Guérigny de pouvoir bénéficier des conseils d'un architecte pour entretenir le patrimoine bâti de la cité. Bientôt, un ingénieur urbaniste sera mis à disposition des communes labelisées pour assurer le volet juridique.

Pour notre commune, ce label est une récompense pour le travail engagé sur la valorisation de notre patrimoine et le développement de notre cité. Nous devons générer un projet global de développement à moyen et long terme, un projet qui nous permette de maintenir la population, les commerces, les services, développer une vie culturelle et touristique.

Dans le cadre des actions culturelles des « Cités de Caractère Bourgogne Franche-Comté », Guérigny organisera le dimanche 18 juillet son premier concours « Vision d'artistes ».

La thématique est libre tout comme la vision de l'artiste mais elle doit s'inspirer du patrimoine de Guérigny et si possible de ce qui fait son caractère !

Le but de cette manifestation est une rencontre d'artistes s'inspirant du **patrimoine architectural, paysager, urbain ou industriel de Guérigny** pour réaliser une peinture à la gouache/acrylique/à l'huile, une aquarelle ou un dessin.

Cette manifestation est une fête de la peinture, de l'aquarelle, du dessin et de l'amour du patrimoine : la seule contrainte est de réaliser l'œuvre, même inachevée, sur place en une journée.

Le concours se déroulera sur les sites suivants : Château Babaud de la Chaussade, Site des Forges royales, promenade Jean-Pierre Harris. Les artistes choisissant le lieu de la réalisation de leur œuvre.

L'inscription est gratuite, le concours est ouvert à tous (petits et grands).

PUBLIC : 5 catégories

- Gouache-Acrylique-Peinture à l'huile
- Dessin
- Aquarelle
- Jeunes 13-17 ans
- Jeunes jusqu'à 12 ans

Toutes et tous, à vos pinceaux et crayons le 18 juillet à Guérigny

DEFI : Réalisation de l'œuvre sur place en une journée : dimanche 18 juillet

* A partir de 8h30 : Inscription et validation des supports
* De 9h à 17h : création des œuvres
* 17h30 : réunion du jury, délibérations puis ouverture de l'exposition au public
* 18h : proclamation du palmarès et remise des récompenses aux lauréats

Le règlement et les fiches d'inscriptions sont disponibles en mairie.

Guérigny est dans le Guide Vert Michelin

Quelques jours après la bonne nouvelle que Guérigny était labelisée Cités de Caractère Bourgogne Franche-Comté, nous avons appris que Guérigny figurait dans le Guide Vert Michelin avec une étoile, qualifiant notre commune « d'Intéressant ».

Cette récompense fait suite à la visite en 2020 d'un inspecteur du Guide Vert Michelin. Celui-ci a passé deux jours dans notre cité avec une visite des sites pouvant intéresser les touristes.

Cette visite a ensuite été passée au crible des neuf critères du Guide Vert.

1. Première impression, 2. Notoriété, 3. Inventaire de ce qu'il y a à voir et/ou à faire (monuments, activités…) 4. Labels (UNESCO, Monuments Historiques, 5. Valeur intrinsèque du lieu, comparaison avec d'autres lieux similaires, 6. Beauté, esthétique, 7. Authenticité, charme et unité, 8. Qualité de l'accueil, 9. Qualité et expérience de la visite.

Deux points forts ont été soulignés par les auteurs du Guide :

- l'urbanisme d'une ville du 18e siècle entièrement préservé,

- les anciennes forges royales, qui ont gardé leur aspect d'origine, sont entretenues par une association dynamique depuis la fermeture du site industriel. Le site est charmant, avec son bief et son parc d'arbres anciens qui fait le lien avec le château de la Chaussade. La qualité de l'accueil est excellente.

Cette distinction est une véritable reconnaissance des efforts déployés depuis de nombreuses années pour offrir visites et expériences mémorables aux habitants de la région et aux touristes de passage. Le Guide Vert Michelin contribue ainsi au développement et à l'attractivité du tourisme d'un pays ou d'une région et à la valorisation de leur patrimoine.

Cette inscription dans un guide reconnu ouvre de nouvelles perspectives pour le développement et la notoriété de la cité, notamment en matière de tourisme.

Visite guidée de Guérigny : Office du Tourisme intercommunal en partenariat avec les Amis du Vieux Guérigny

Partez à la découverte de l'histoire de cette ville et de son bienfaiteur : Pierre Babaud de La Chaussade, ancien maitre des forges, ayant bâti un empire métallurgique dans le Nivernais, au XVIIIe, au service de la Marine Royale.

Parcourez son bief à travers la promenade Jean-Pierre Harris, la nouvelle ville et son ancien site industriel.

Elles auront lieu les jeudis après-midi, du 08 juillet au 12 août 2021, à 14h30. Durée entre 1h30 et 2h. Prix : 5€ adultes / 3€ : Enfants, Demandeurs d'emploi, Personnes à mobilité réduite. Nombre de participant limité à 15 personnes.

Réservation conseillée au 06 43 45 20 51

L'ouverture de l'Office de Tourisme dans le Musée des Forges et Marines se fera à partir du 16 juin. Il sera ouvert du Mardi au Samedi, de 14h à 18h, jusqu'aux vacances scolaires. De 10h à 12h et de 14h à 18h jusqu'à la rentrée scolaire. Et de 14h à 18h jusqu'aux journées du Patrimoine.

Campagne d'inventaire des amphibiens sur le site de Villemenant

La zone humide de Villemenant située sur la commune de Guérigny a été restaurée en 2019. Ce projet municipal a été mené à bien en relation étroite et en partenariat avec la fédération de pêche. Deux mares ont été créées au sein de la prairie humide. Dans le but de suivre l'évolution des mares et d'évaluer la réussite des travaux, il est intéressant de réaliser un suivi des amphibiens.

Depuis deux ans, ce suivi est effectué. Des nasses sont posées dans chacune des mares et relevées le lendemain matin. Les espèces sont identifiées et relâchées immédiatement sur le lieu de capture.

De nombreuses espèces ont été répertoriées : des Grenouilles vertes, des têtards de Grenouilles rousses, des dytiques (l'un des insectes aquatiques les plus grands et les plus voraces des mares), des notonectes (punaises aquatiques). A proximité de la mare, des libellules telles que le Gomphe à pattes noires ou la libellule déprimée ainsi que de nombreuses demoiselles (petites libellules au corps fin et qui replient leurs ailes au-dessus d'elles quand elles se posent) ont été observées.

Visiblement les travaux de restauration ont fait leur preuve, les mares sont déjà colonisées par une diversité d'espèces.

Ce résultat démontre que le projet avait tout son sens en contribuant à l'amélioration de la biodiversité.

Mare de la zone humide de Villemenant

Grenouille verte

Dytique bordé

Gomphe à pattes noires

Théâtre des Forges Royales
de Guérigny

Le 11 juin 2021 à 18h30
LE THEATRE A ROUVERT SES PORTES !

Quand un lieu ouvre ses portes c'est tout un écosystème qui
prend vie, grandit, se connecte.
Ce que nous avons construit ensemble est unique.
En ce mois de juin 2021, notre théâtre s'apprête à nouveau à lever son rideau, après de longs mois sans activité.
Il semble alors qu'enfin, nous devons réapprendre à vivre ensemble.
Nous vous proposons de nous retrouver, le temps d'une soirée, pour évoquer la suite, histoire de voir si vous accepterez de reprendre la route à nos côtés.
Nous espérons vous voir nombreux, dans la limite de 65% de notre jauge...
À bientôt, pour de nouvelles aventures. Maintenant, ou un peu plus tard, si vous avez besoin de plus de temps...
Soyez juste sûrs d'une chose, vous nous avez manqué et vous serez toujours les bienvenus !

Nathalie JADOT

Programmation du Royal Festival

Du 13 juillet au 18 juillet

Mardi 13 juillet

Magic Spoon (concert)
À 20h Site des Forges
Gratuit

Mercredi 14 juillet

Mélodie Guitare
(concert)
À 17h cours du château
Gratuit

Mercredi 14 juillet

Chorale Poétique
(atelier théâtre adulte)
À 15h Promenade J.P. Harris
Sous le grand platane
Gratuit

Jeudi 15 juillet

Jean Renaud Lhotte
Concert classique (violoncelle/ piano)
À 20h30 au théâtre
TP 12€ et TR 8 €

Vendredi 16 juillet

Pinocchio
« le Carambole théâtre »

À 15h et 20h30
sous le chapiteau

TP 8€ et TR 5€

Samedi 17 juillet

Momes ' N ' Rock
Concert

À 15h sous le chapiteau

TP 8€ et TR 5€
Goûter offert

Théâtre des Forges Royales de Guérigny

Samedi 17 juillet

Un Renaud pour moi tout seul
Concert

À 20h30 sous le chapiteau

TP 12€ et TR 8€

Dimanche 18 juillet

Clown Joanes
Cirque

À 15h au théâtre

TP 8€ et TR 5€
Goûter offert

Dimanche 18 juillet

Aymerick Lompret
Seul en scène

À 20h30 sous le chapiteau

TP 12€ et TR 8€

Réservations :

www.theatredesforgesroyales.com
06 52 74 26 54
ou resa@theatredesforgesroyales.com

Cinéma itinérant Scéniquanon :

2 films, 17h ou 18h et 19h ou 20h
Plein tarif : 5 €
Tarif réduit : 3 € (adhérent, moins de 18 ans, étudiant, demandeur d'emploi).
Carte d'adhésion : 10 €/an

Lundi 6 septembre

⇒ A 18h : **Médecin de nuit** avec Vincent Macaigne, Sara Giraudeau, Pio Marmai...
⇒ A 20h : **La fine fleur** avec Catherine Frot, Melan Omerta (rappeur français)...

Lundi 4 octobre

⇒ A 18h : **La terre des hommes** (tourné en Bourgogne) avec Jalil Jespert, Olivier Gourmet...
⇒ A 20h : **Profession du père** avec Benoît Poelvoorde…

Mardi 26 octobre

⇒ A 18h : **Tom foot** (à, partir de 8 ans pour les petits et petites fans de foot)
⇒ A 20h : **OSS 117 alerte rouge en Afrique noire** avec Jean Dujardin, Pierre Niney...

Cinéma au théâtre des Forges royales

La médiathèque George Sand à l'heure de l'été

Mercredi 21 juillet de 9h à 10h
Atelier chanson - enfants jusqu'à 4 ans
Descriptif : éveil des petits à la musique. Jeux de doigts/ comptines/ danses chantées....
Les parents ou grands parents peuvent participer

Jeudi 22 juillet de 14h à 16h
Créer son jeu sur tablette
enfants à partir de 9 ans

Mercredi 28 juillet à 15h30
Heure du conte

Horaires d'ouvertures en juillet et aout :
Mardi : 14h - 18h
Mercredi 10h - 12h et 14h30 - 18h
vendredi : 10h - 12h et 14h - 18h
Samedi : 9h - 12h

Lancement de la 1ère futaie Notre-Dame à Guérigny le 9 juillet 2021

L'association Restaurons Notre-Dame (rND), créée dans un élan collectif au lendemain du catastrophique incendie de Notre-Dame de Paris, reconnue d'intérêt général à caractère culturel, se positionne très clairement en faveur d'une reconstruction à l'identique de la charpente, flèche et toiture de la Cathédrale **en utilisant le chêne**. Constituée au lendemain du sinistre du 15 avril 2019, elle regroupe **les principaux acteurs de la filière forêt-bois**, de la construction ainsi que des spécialistes de la conservation et de la restauration des monuments historiques, des grandes écoles, des universités et des centres de recherches. Son comité de soutien est composé de Madame Florence Delay de l'Académie Française ainsi que de Messieurs Stéphane Bern et Yann Arthus-Bertrand.
Au lendemain de l'incendie qui a ravagé la « Forêt », cette charpente de Notre-Dame de Paris vieille de 850 ans, les promesses de dons ont afflué. Parmi celles-ci se trouvaient **des propositions forestières de contribution en nature et particulièrement de dons de chênes** au chantier de reconstruction de Notre-Dame, d'origines très diverses, de France comme de l'étranger.

Les images dantesques des flammes ont bouleversé le monde entier. Les bois de la « Forêt » étaient un matériau, mais aussi un symbole… L'arbre, la forêt et le bois sont présents dans l'imaginaire de tous les peuples, sociétés, cultures et spiritualités. Le temps des cathédrales et le temps des forêts sont liés.

La procédure d'appel d'offres qui va être mise en œuvre pour la reconstruction de Notre-Dame ne va pas forcément permettre de concrétiser tous ces élans. Aussi rND depuis sa création s'attache-t-elle à proposer une action d'accompagnement du projet de restauration qui matérialiserait symboliquement cette universalité.

Un des enseignements les plus surprenants des premiers travaux est la faible connaissance des bois utilisés pour ces charpentes, leur provenance géographique, les forêts où ils ont poussé, la façon dont ils ont été acheminés. « **Les Futaies Notre-Dame** » se proposent de donner à voir et à comprendre ces chênaies dont pourraient être issus les bois de charpente de Notre-Dame. Certains peuplements en fourniront peut-être pour approvisionner le chantier, mais pas obligatoirement.

La première Futaie Notre-Dame sera lancée le vendredi 9 juillet 2021 en **forêt domaniale des Bertranges dans la Nièvre** qui a initié la démarche « Forêt d'exception® » de l'ONF et se concrétisera par la création d'un sentier thématique de découverte en liaison avec un projet de valorisation du site des Forges royales de Guérigny et sera portée par les Communes de **Guérigny et de Poiseux** en partenariat avec l'**ONF Bourgogne Ouest** et les **Communes Forestières de la Nièvre**. Ce sentier se situera sur la Commune de Poiseux, à l'endroit du sentier existant du « Chêne Babaud ».

Madame la Députée **Anne-Laure CATTELOT** a accepté d'être la marraine de cette opération nationale et sera présente lors de ce lancement. Elle est missionnée par le Premier ministre et auteure du rapport :

« *La forêt et la filière bois à la croisée des chemins, l'arbre des possibles* »

Le 5 septembre prochain, Guérigny fêtera le rôle crucial des forges royales durant la guerre d'indépendance des Etats-Unis d'Amérique

La guerre d'indépendance des États-Unis, ou guerre d'indépendance américaine opposa les Treize colonies d'Amérique du Nord au royaume de Grande-Bretagne, de 1775 à 1783.

Les colons américains révoltés étaient nommés par les Britanniques « insurgents » ou encore « Patriots ». La guerre d'indépendance américaine est un des processus de la révolution américaine qui permit aux États-Unis d'accéder à l'autonomie et de construire des institutions républicaines. Évènement fondateur de l'histoire du pays ainsi que, par ricochet, du Canada par l'expulsion de 50 000 loyalistes à la couronne britannique vers ce pays qui comprenait alors une population à grande majorité francophone (environ 90 000 francophones basés surtout au Québec). La guerre entraîna à partir de 1777 d'autres puissances européennes, dont la France par l'intermédiaire de La Fayette.

La France s'engagea d'abord dans la guerre d'indépendance américaine par la fourniture de matériel et d'aides en faveur des insurgés. Elle s'engagea ensuite officiellement en 1778. L'aide française navale et terrestre et le soutien de ses alliés contribuèrent à la victoire américaine, notamment à la bataille de Yorktown, et se conclut par le traité de Paris de 1783. Ce traité reconnaît l'indépendance des États-Unis d'Amérique, qui avait été déclarée le 4 juillet 1776 par le Congrès continental. Plus de 70 000 loyalistes durent quitter le pays après la guerre : la plupart partirent au Canada, en Grande-Bretagne ou dans les colonies britanniques des Caraïbes.

En 1781, d'avril à septembre la flotte française croisait dans les Antilles, retenant la flotte britannique loin des côtes américaines. A la demande des généraux Washington et La Fayette, l'amiral de Grasse, chef de la flotte française, fît voile vers **la baie de la Chesapeake** y apportant, le **5 septembre 1781** les renforts nécessaires à la prise de Yorktown par les "insurgés". Cette intervention était cruciale et détermina la victoire des jeunes États-Unis sur l'Empire britannique, ainsi que le prouvent les lettres de Washington adressées à de Grasse (Institut Français de Washington 1931).

La flotte confiée à de Grasse était composée de 48 vaisseaux équipés à Brest en un temps record de deux mois. A cette époque les Forges de la Chaussade, dont l'usine principale se situait à Guérigny, étaient le plus important fournisseur des pièces de fer pour la Marine, telles que les ancres, colliers de mâts, plaques de blindage, boulets de canon …

Le 5 septembre 2021 la place de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique situé dans l'enceinte du Château de la Chaussade sera inaugurée en présence du Consul général des Etats-Unis en France et de l'attaché de la marine de l'ambassade des Etats-Unis.

Coté sport, c'est enfin reparti !

Si toutes les compétitions sportives ont été annulées pour ce début d'année 2021, les clubs ont pu reprendre pour la grande majorité leurs entrainements.

Petit tour des sections de l'Association Sportive Guérigny Urzy :

Sur le stade municipal, l'Athlétisme a repris ses entrainements quotidiens et organise très prochainement, le samedi 19 juin, sa première compétition de l'année à destination des benjamins et minimes. Toutefois, les courses en dehors du stade restent interdites jusqu'au 30 juin.

Côté Football, les entrainements pour les jeunes sont actifs depuis que la fédération a permis leurs reprises, et les bénévoles avec l'aide de Lilian ROGER (en formation BP JEPS) proposent des jeux ludiques pour garder la forme et l'envie de jouer en attendant le retour des compétitions. Dans cette optique, l'organisation de tournois est envisagée. Pour les adultes, qui ne peuvent toujours prétendre à l'occupation des vestiaires (jusqu'au 30 juin), les entrainements se font en alternatif entre les stades d'Urzy et de Guérigny, ce dernier restant réservé pour les matchs amicaux. Le club tient son assemblée générale le samedi 19 juin à 18 heures.

Les cours de Tennis ont retrouvés leurs fréquentations, jeunes et adultes s'y retrouvent quotidiennement de façon amicale pour l'instant même si l'autorisation de compétition a été donnée. Le club envisage d'ailleurs, dès le début de l'été un stage découverte ouvert à tous, ainsi que son tournoi interne annuel. Les entrainements sont également autorisés dans le gymnase en cas de pluie.

Porte ouverte au dojo, c'est beaucoup plus agréable pour pratiquer les gestes de base du Judo et les plus jeunes, ont pu renouer avec leur sport favori mais toujours sans contact pour l'instant. Le mercredi 30 juin, avec la fin théorique des restrictions, est attendu avec impatience par tous les adultes.

Dans le gymnase, les dernières prescriptions sanitaires permettent la reprise des sports en intérieur avec toutefois l'accès interdit aux vestiaires pour les adultes (jusqu'au 30 juin).

Ainsi le Badminton, qui avait déjà repris les entrainements pour ses jeunes peut de nouveau accueillir ses adultes aux jours et horaires habituels.

Pour le Basketball, les jeunes ont repris les entrainements en salle avec un accueil des non-licenciés en vue de recrutement. Les adultes quant à eux retrouvent la salle à la mi-juin avec en plus un tournoi interne dès le 19 juin.

Les gymnastes ont repris de l'activité pour les plus jeunes depuis de nombreuses semaines grâce à la volonté de leurs coaches qui avaient pris la décision de sortir les tapis de la salle dès les premiers soleils, ainsi les cours ont pu reprendre en extérieur avec moins de contraintes. La reprise en salle depuis le début du mois de juin vient simplifier les choses, évitant un déménagement à chaque entrainement.

Chez nos voisins d'Urzy, la reprise est aussi au rendez-vous pour les trois disciplines qui ont élus domicile aux terrains de sport du Greux, terrain de pétanque, stade pour les gymnastes de la Gym-Fitness et pour les footballeurs en alternance avec le stade municipal de Guérigny, et piste BMX ou les entrainements reprennent avec un allongement des horaires le soir avec le recul du couvre-feu et où est prévu une course interne pour clôturer la saison.

Le 11 juin, pour ne pas perdre le contact avec ses adhérents, le bureau de l'ASGU a souhaité remettre comme tous les ans des récompenses aux meilleurs sportifs de chaque section même si l'absence de compétitions n'auront pas permis de faire des résultats officiels.

Afin de ne pas couper la relance de tous ces sports, une demande a été faite par le président de l'ASGU et acceptée par les deux municipalités, pour permettre à tous les sportifs qui le souhaitent de continuer pendant la période estivale la pratique de leurs sports en mettant à leurs dispositions toutes les infrastructures toutefois dans le strict respect des mesures sanitaires encore en place.

Il est à noter également que des travaux de réfection de la piste d'Athlétisme doivent se dérouler la première quinzaine de juillet, et qu'alors, des restrictions seront prises pour l'accès au stade municipal de Guérigny.

Les archers ont repris leurs entraînements sous la halle à bois et ont en projet de décocher leurs flèches en plein air sur le terrain de la côte à Bouillot qui appartient à l'ASGU.

Hors ASGU, au sein de l'amical pétanque club de Guérigny, les rencontres s'enchainent avec l'organisation sur le site des Forges Royales d'un championnat vétéran et les entrainements réguliers préparant les championnats départementaux. Le week-end des 12 et 13 juin, se sont 9 triplettes qui se sont déplacées à Marzy avec 7 d'entre elles encore en lice le dimanche matin sur 140 équipes participantes. Deux équipes seront présentent en demi-finale, jouant l'une contre l'autre et le vainqueur de cette rencontre n'arrivera pas à battre leurs homologues de La Machine.

Si vous souhaitez rejoindre l'un de ces clubs sportifs, vous pouvez trouver toutes les contacts nécessaires sur le site de la commune *www.ville-guerigny.fr*. Le sport restant un facteur important du bien-être physique et moral.

Bon été à tous.

Remise des récompenses aux sportifs

Section athlétisme
COSTEROUSSE Amélie
POMMERY Jules
Section Basket
LAVAUT Olivier
Section BMX
LANOUE Zoé
VASSELET GUILLAUME
Section Football
BRUNERIE Mathieu
SIMOES Pierre
DESMOULINS Lucas
Section Gymnastique
BERGER Mathilde
LETOURNIER Lola
MACHECOURT Clara
BAUDRY Elisa
SAVE Dominique
Section Judo
TACHON Fanny
Section Pétanque
LEGUEVELLE JACKY
Section Tennis
LECOCQ Marie

Des nouvelles de nos sportifs

La section football propose des séances découverte à tous les enfants âgés de 6 à 13 ans les mercredis du mois de juin
Pour les enfants nés entre 2012 et 2016 début à 17h30 pour ceux nés entre 2008 et 2011 début à 16h30 au stade de Guerigny
Les licences pour tous les enfants jusqu'à 16 ans seront d'ailleurs offertes pour la nouvelle saison 2021 2022.
Reprise prévue à la rentrée.

Pour toutes questions, contact :
Loic GRAILLOT
Responsable école de foot 06 84 21 68 48

Roseline CHALUMOT
Secrétaire 06 08 72 14 15

Miguel SIMOES
Président 06 99 12 77 88

Section gymnastique

Suite à la covid 19 et aux protocoles sanitaires mis en place nous avons dû faire une reprise des entraînement à l'extérieur.

Nous avons voulu maintenir le lien avec nos licenciés, c'est pourquoi nous remercions la Mairie de Guérigny d'avoir privatisé le parking de la place Martin Michel de SIONVILLE, afin que nos gymnastes pratiquent leur activité en toute sécurité. Nous espérons que l'année 2021 - 2022 reprendra en toute sérénité.

Le 27 juin aura lieu une journée découverte pour adhérents et non adhérents, de 10 h 30 à 18 h. Divers parcours pour les petits et grands. Buvette.

Les inscriptions pour la saison 2021 - 2022 débuteront à partir du samedi 4 septembre de 10 h à 17 h.

Renseignements sur place ou au 06 43 57 18 73 ou 06 74 11 49 68

Reprise du Fitness tous les mercredis

Comme chaque année, Guérigny accueillera la **Caravane du Sport** au mois de juillet, la date restant à préciser.

La vie reprend ses droits à Guérigny

Les petites mains fêtent l'été

Une nouvelle fois, l'atelier des petites mains du lundi qui réunit des bénévoles œuvrant à la décoration de la ville ont préparé la période estivale en présentant une nouvelle décoration au rond point situé vers la mairie.

Cet été, l'arrosoir symbole même d'un arrosage raisonné des plantations occupe le rond point de la ville de Guérigny accompagné qu'il est de représentations de végétaux et d'animaux qui peuplent notre environnement.

Pour remercier le travail de bénévoles et leur engagement qui n'a pas failli pendant toute la crise COVID, le maire était présent à leurs cotés pour exprimer toute la reconnaissance de la collectivité et de ses habitants pour cette réalisation estivale.

Animations estivales

Du 13 au 18 juillet, Royal Festival au théâtre des Forges Royales

Mardi 13 juillet :
- Retraite aux flambeaux- Distribution des lampions à 20h30 rue Jules Renard.

⇒ PARCOURS : rue Jules Renard, rue Vauban, rue Alfred Massé, place du 14 juillet, rue Masson, rue Mathieu, Grande rue, place Jean Jaurès, Mairie

Mercredi 14 juillet

⇒ Jeux sous les allées à partir de 15h,
- Concert de Mélodie Guitare dans la cour du château à partir de 17h.
- Feu d'artifice à partir de 23h sur le site des Forges Royales

Dimanche 18 juillet

⇒ Remise des prix du concours communal de fleurissement 2020
Château Babaud de la Chaussade

Les Journées européennes du patrimoine auront lieu les **18 et 19 septembre 2021** sur le thème

« Patrimoine pour tous »

A cette occasion, **le Château de la Chaussade et son parc seront ouverts gratuitement au public**. Les visites seront possibles par groupe de 15 personnes **sur inscription préalable.**

https://www.chateaudelachaussade.fr/journees-du-patrimoine-1

Comité de jumelage Guérigny/Meix-dvt-Virton

Samedi 4 septembre

« FESTI'BIERE »
À Guérigny

Forum des associations 2019

Vendredi 17 et samedi 18 septembre

Forum des associations
au marché couvert

Informations

Toutounet

Trop de déjections canines polluent nos trottoirs, pelouses et lieux publics. Au-delà du côté inesthétique, c'est un problème de santé publique, sans parler des enfants qui jouent dans les pelouses souillées.

- la tenue en laisse est obligatoire,
- les déjections doivent être aussitôt ramassées.

Les sacs spéciaux sont disponibles en mairie et au cabinet vétérinaire. Un distributeur est installé près du marché couvert.

Bruits gênants

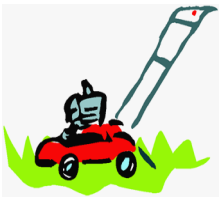

« les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage… ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
- Les dimanches : de 10h à 12h
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00. »

Masques sur la voie publique

Jeter son masque, son mouchoir ou ses gants sur la voie publique représente un risque de contagion pour les passants, ainsi que pour les personnels municipaux en charge de la propreté urbaine.

Utiliser les poubelles...

Comportement citoyen

Rappelons que l'usage des produits phytosanitaires est désormais proscrit.

Nous remercions nos concitoyens pour leur participation à l'effort collectif en nettoyant et désherbant (sans produits nocifs) devant chez soi.

Nous rappelons également l'interdiction des **feux à l'air libre** (déchets verts ou autres) : ces déchets sont ramassés de façon hebdomadaire et peuvent aussi être portés à la déchetterie de Sichamps.

Lettre Municipale d'Information - Juin 2021
Mairie - 58130 GUERIGNY - Tél : 03 86 90 78 50
ville-guerigny.fr
Directeur de la publication :
Jean Pierre CHATEAU
Maquette : Micheline DEMARES, Didier HENRY, Michel SOUCHET
Rédaction : Elus et services municipaux
Crédit photos : Mairie, ASGU, Jean-Marie Gobet
Impression : INORE-GROUPE
Varennes -Vauzelles

La tenue des différentes manifestations (associatives, sportives…) dépend des conditions sanitaires.

Pour connaître les autres manifestations prévues dans l'été, reportez vous au panneau d'information, au site internet de Guérigny ou à l'application IntraMuros.